

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel  
de la région Pays de la Loire**

**Avis du CSRPN plénier du 04/04/2024**

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 25.  
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

|                         |  |  |                     |
|-------------------------|--|--|---------------------|
| Avis sans<br>rapporteur | Avis sur une DEP concernant la réhabilitation de logements<br>locatifs sociaux sur trois communes : Noyant-Villages, Juvardeil et<br>Les Hauts-d'Anjou (49)<br>Numéro Onagre : 2024-03-33x-00429 | Bénéficiaires :<br>Maine-et-Loire<br>Habitat | Avis :<br>Favorable |
|-------------------------|--|--|---------------------|

**Liste des espèces protégées impactées :**

**Faune :**

- |   |  |
|---|--|
| - <i>Cyanistes caeruleus</i> Mésange bleue    | - <i>Hirundo rustica</i> Hirondelle rustique   |
| - <i>Passer domesticus</i> Moineau domestique | - <i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles |

**Délibération**

Les inventaires ne provoquent pas de questionnement. Les éléments présents dans le dossier sont correctement normés et calibrés.

Ils correspondent aux préconisations contenues dans le travail de synthèse « *Contribution pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les travaux de réhabilitation du bâti et attendus pour un passage simplifié en CSRPN* » en cours de finalisation et de validation.

Les questions étant épuisées et les membres n'ayant pas d'autres remarques, le CSRPN donne un avis favorable sur ce dossier.

Le 14/04/2024

Le président du CSRPN des Pays de la Loire  
Jean-Guy Robin

